

## ASSEMBLEE GENERALE MUSICAVI Nord-Isère 2017

L'Assemblée Générale de Musicavi Nord Isère s'est déroulée le dimanche 4 mars 2018 à St Just Chaleyssin. Cette assemblée Générale, à laquelle avaient été convoquées les Sociétés Musicales du Nord-Isère, s'est tenue à l'invitation de la Batterie Fanfare l'Echo de la Sévenne. Nous remercions le nouveau Président Fabrice PONSON et toute son équipe pour l'accueil convivial qui a été réservé à tous les participants.

Après vérification du quorum, le Président Jean Pierre MARTIN ouvre l'AG et demande une minute de silence à la mémoire des musiciens décédés au cours de l'année écoulée.

Nous avons eu le plaisir d'accueillir Pascal CHARTON Président Rhône-Alpes de l'UFF, Jean DEROUBAIX Président Honoraire de Musicavi Nord Isère et fondateur du Centre de Loisirs Musical.

Des personnalités se sont excusées dont Thierry ROCHA nouveau Président de CMF Isère.

Avant de commencer l'ordre du jour, le Président salue la vitalité des sociétés adhérentes, pas moins de cinq nouveaux Présidents ont été élus ces dernières années. Pierre ROUSSEAU à Heyrieux, Elodie TILAN à St Georges d'Espéranche ; plus récemment Patrice MAISONNEUVE à Vienne, Fabrice PONSON à St Just Chaleyssin et Olivier ALAMERCERY à Eyzin-Pinet. L'avenir des sociétés musicales est ainsi assuré par la nouvelle génération.

Le Président remercie les anciens Présidentes et Présidents qui se sont dévoués pendant de nombreuses années pour faire prospérer leur association musicale.

Afin de mettre à jour nos tableaux, une fiche d'identification a été remise à chaque société, merci de bien vouloir la remplir.

La parole est donnée au Secrétaire Gérard PEMPY qui donne lecture du compte rendu moral de la saison écoulée. Dans la mesure de nos disponibilités, nous répondons positivement aux invitations des sociétés adhérentes, 14 manifestations pour cette dernière saison. Le bureau se réunit chaque fois que nécessaire, notamment pour l'organisation du Centre de Loisirs et de l'AG. Le compte rendu mis aux voix est adopté à l'unanimité.

Les bilans MUSICAVI et du Centre de Loisirs Musical sont présentés à l'Assemblée par le Trésorier Marcel LINAGE. Après les questions des différents intervenants et les réponses apportées par le CA, les bilans sont adoptés à l'unanimité. A noter que les bilans sont soumis au préalable à deux vérificateurs aux comptes, extérieurs au CA.

L'activité du Centre de Loisirs Musical 2017 est commentée par le Président. Une très bonne participation des enfants, près de 80 ce mois de juillet. De nombreuses activités : manuelles, sorties piscine, sortie accrobranche, des jeux pour petits et grands ont été organisés par l'équipe d'animation. Un encadrement musical par des professionnels pour tous les stagiaires. Orchestre inter-instrumental pour les musiciens et chorale pour tous les stagiaires et animateurs ; des concerts chaque semaine. A noter que cette année un gobelet spécifique au Centre 2017 a été remis, en souvenir, à chaque stagiaire.

Toutefois l'organisation d'un tel Centre Musical demande beaucoup de préparation pour répondre à toutes les obligations administratives.....c'est très lourd !

En 2019 nous devons renouveler la convention avec la CAF et obtenir à nouveau un agrément PMI pour les locaux.

Devant le succès de participation au Centre Musical, nous allons poursuivre en juillet 2018, ce sera le 35<sup>ème</sup>. Le Centre de Loisirs 2018 se tiendra à Jardin du 9 au 27 juillet 2018, la journée porte ouverte aura lieu samedi 21 juillet et une réunion d'information pour les familles est prévue mercredi 13 juin à 18 heures à la Mairie de Jardin.

Thierry SAINTAGNE donne ensuite le compte rendu de la fréquentation du site Internet de MUSICAVI. Chaque société est invitée à informer Thierry de toutes les manifestations organisées.

A noter qu'un projet d'extension du site Internet MUSICAVI, au niveau départemental, est en cours d'études afin d'organiser le flux des informations qui arrivent régulièrement au siège de CMF Isère.

La prochaine Assemblée Générale aura lieu à Vienne à l'invitation du TRANSMUSICAL - ORCHESTRE DE VIENNE. Nous attendons des candidatures pour organiser un Festival lors des prochaines années 2019, 2020, 2021.....

Le moment est venu de procéder à l'élection d'un nouveau bureau. Marcel LINAGE, trésorier depuis 15 ans, demande à être remplacé ; toutefois le Président demande à Marcel LINAGE de bien vouloir rester membre du CA.

Un parent de stagiaire Raphaël MINODIER accepte de présenter sa candidature à l'AG.

Un nouveau CA a été élu à l'unanimité : Marcel LINAGE, Jean Pierre MARTIN, Raphaël MINODIER, Gérard PEMPY et Jean Marc SAUGE.

Deux vérificateurs aux comptes, Mrs Daniel MOLLARD et Serge GUINET, extérieurs au CA, sont chargés de valider les comptes d'exploitation de chaque exercice.

Afin de remercier Marcel pour son long travail à la comptabilité Jean DEROUBAIX lui a remis, au nom de MUSICAVI, un petit présent.

L'ordre du jour étant épuisé l'AG a été clôturée par le verre de l'amitié offert par l'Echo de la Sévenne.